

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trente-trois mille trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour Nouveau-Brunswick:—Anderson's-Hollow—améliorations et réparations au quai, \$880 ; Black-Brook (Loggieville)—quai, \$2,800 ; quai de Campbellton—prolongement et réparations, \$16,000 ; Cap-Tourmentin—améliorations, \$8,000 ; Caragnet—quai, \$35,200 ; Dalhousie—améliorations du port, \$8,000 ; Dipper-Harbour—brise-lames, \$12,000 ; quai du Cop-Hopewell—réparations, \$1,600 ; quai de Hopewell-Hill—améliorations, etc., \$600 ; port de Miscou—quai, \$4,000 ; quai du brise-lames de North-Head—Grand-Manan, \$8,000 ; Ile-aux-Perdrix—réparations à la jetée de l'est, \$400 ; Petit-Rocher—brise-lames, \$4,800 ; rivière Saint-Jean et ses tributaires, \$12,800 ; rivière Usalquitch—améliorations de la navigation, \$400 ; port de Saint-Jean—brise-lames de la pointe du Nègre, \$16,000 ; port de Saint-Jean—réparations et prolongement des travaux de protection à la base du Fort-Dufferin, \$800 ; haut de la rivière au Saumon (jetée Alma), \$1,040, pour l'année finissant le 30 juin 1905.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas seize mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour provinces maritimes en général:—Réparations et améliorations générales des ports et rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1905.

Les dites résolutions étant lues une seconde fois, sont adoptées.

M. Macdonald, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent six mille huit cent quarante dollars—imputable sur la capital—soit accordée à Sa Majesté pour travaux publics—ports et rivières—Ontario:—Amherstburg—dragage, \$24,000 ; Barrie—construction de quais, \$800 ; Barry's-Bay, rivière Madawaska—quai, \$3,\*0 ; Belle-Rivière—réparations de cours de padplanches, \$1,120 ; Bowmanville—réparations au brise-lames, \$2,080 ; Bracebridge—quai, \$4,640 ; Burlington-Channel, jetée—pour terminer les travaux de réfections et de réparations à l'entreprise, \$16,000 ; Collingwood—amélioration du port, \$40,000 ; Cumberland—quai, \$4,400 ; Depot-Harbour—brise-lames, \$80,000 ; Gananoque—dragage, \$4,000 ; Baie Georgienne, chemin de la Pointe-au-Baril—améliorations de la passe du Coude-du-Diable entre Parry-Sound et Killarney, \$2,400 ; port de Goderich—travaux, \$16,000 ; Grand-Bend—brise-lames, jetée, etc., \$12,000 ; réparation et amélioration des construction des ports et rivières et des ponts, etc., \$12,000 ; Hawkesbury—dragage, \$3,200 ; Honora—quai, \$6,400 ; port de Kincardine—réparations aux jetées et dragage, \$2,400 ; Kingsville—remplissage en pierre de la superstructure du prolongement du brise-lames et dragage, \$3,200 ; lac Simcoe et Couchiching—réparations aux travaux à Washabo, \$1,600 ; lac Témiscamingue—quais, \$2,800 ; Petit-Courant—amélioration de la passe nord des vapeurs dans la baie Georgienne, \$12,000 ; Port-Meaford—réparations aux jetées, \$2,400 ; Port-Meaford—nouvelle jetée-brise-lames, \$12,000 ; Port-Midland—quai, \$12,000 ; Port-Midland—améliorations, \$16,000 ; Newcastle—réparations à la jetée, \$5,600 ; port d'Owen-Sound—dragage et traverse de protection en pilotis, \$10,400 ; Parry-Sound—quai, \$6,400 ; Pembroke—quai, \$34,400 ; Penetanguishene—dragage et autres améliorations, \$17,600 ; Point-Edward—dragage, \$8,000 ; Port-Arthur—réparations au brise-lames, \$4,000 ; Port-Hope—réparations à la jetée et dragage, \$3,200 ; Port-Perry—dragage du port, \$1,760 ; Port-Stanley—dragage, \$3,200 ; Prescott—dragage, \$1,600 ; Rivière Otonabee—dragage à Peterborough, \$4,800 ; fleuve Saint-Laurent—dragage d'un chenal de bateaux à vapeur à travers la batture au pied de l'île Wolfe, \$1,600 ; Port-Rondeau—amélioration aux jetées et dragage à l'entrée, \$12,800 ; Sarnia—dragage, \$9,600 ; Sault Sainte-Marie—amélioration du port, y compris dragage des abords, \$24,000 ; rivière Espagnole—dragage, \$8,000 ; Thessalon—brise-lames, \$12,000 ; Thornbury—réparations aux travaux du port, \$1,200 ; Thornbury—dragage, \$2,840 ; port de Toronto—travaux à l'entrée de l'est, etc., \$22,400 ; dragage à Trenton—rivière Trent, \$4,000 ; Wiarton—quai, \$10,400, pour l'année finissant le 30 juin 1905.